Une gouvernance engagée

Le comité exécutif a évolué au cours de l'année 2025. Laurent Amar a quitté le Comité exécutif le 30 septembre 2025. Au 1er janvier 2026, Orso Vesperini a quitté le comité exécutif et Jean-Sébastien Leoni est nommé directeur général délégué.

La composition de la Direction générale et plus largement du Comité exécutif porte une double ambition :

- **Conforter le modèle de temps long** en construisant un groupe de 30 000 entrepreneurs au service de la transformation des territoires ;
- **Cultiver la puissance d'un grand groupe** et l'agilité d'une équipe d'entrepreneurs proche du terrain et de ses clients

DIRECTION GÉNÉRALE

Jean BERNADET
président

Stéphane PEREZ
directeur général

Jean-Sébastien LEONI
directeur général délégué

Thierry BODARD
directeur général adjoint

Jean-Baptiste GONNET
directeur général adjoint

Bruno PARENT
directeur général adjoint

COMITÉ EXÉCUTIF

(au 1er janvier 2026)

- **Met en œuvre** et pilote les projets stratégiques du Groupe.
- **Fixe** les objectifs, **décide** des priorités.
- **Suit** les performances et les résultats des différentes entités.
- **S'assure** du bon fonctionnement du Groupe.



Jean BERNADET
président



Stéphane PEREZ
directeur général



Jean-Sébastien LEONI
directeur général délégué



Thierry BODARD
directeur général adjoint



Jean-Baptiste GONNET
directeur général adjoint



Bruno PARENT
directeur général adjoint



Luc ABRAHAM
directeur de la communication et des relations extérieures



Frédéric BERNADET
directeur général Sade



Thibault DU FOUSSAT
directeur commercial



Martin FONTAINE
directeur des régions Multimétiers



Romuald HUGUES
président TSO



Laurence LELOUVIER
directrice des ressources humaines



Marc PETITJEAN
directeur juridique et assurances



Thierry ROBERT
directeur matériel

2 COMITÉS TRANSVERSES

(en présence des membres de la Direction générale)

COMITÉ FONCTIONNEL

- **Veille** au déploiement des feuilles de route des services supports pour l'atteinte des objectifs stratégiques du Groupe.
- **Partage** les évolutions pouvant affecter leur bonne mise en œuvre et décide des orientations à opérer.

COMITÉ OPÉRATIONNEL

- **Pilote et gère** le déploiement des projets stratégiques intégrant toutes les composantes opérationnelles et fonctionnelles du Groupe.

MESSAGE

Vers de nouveaux horizons



Joël ROUSSEAU
président du Conseil stratégique

En 2025, NGE a de nouveau fait la démonstration de sa vitalité et de la performance de sa stratégie. Nous venons de dépasser la barre des 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en doublant notre activité en 6 ans. Notre Groupe est de plus en plus diversifié pour offrir à nos clients un service complet.

Nous, « les Nouvelles Générations d'Entrepreneurs », avons les épaules pour investir, pour innover, tout en restant agiles, proches du terrain et des réalités locales.

Face aux enjeux environnementaux, nous accélérons nos activités dans les transports les moins carbonés et dans la distribution d'eau.

Nous ne comptons pas nous arrêter là. Tous les voyants sont au vert, en ligne avec notre route stratégique, une croissance dynamique, un carnet de commandes solide, un management soudé et partageant les valeurs qui font NGE.

Fortement soutenus par notre actionnaire Montefiore Investment, nous allons porter un projet de croissance durable, au service des territoires et inspirant pour les générations futures.

Les mariages réussis des années 2024 et 2025 avec Sade et Saceem ont fait la démonstration de la performance de notre modèle de croissance, dont le succès tient à la rencontre entre des entrepreneurs : un état d'esprit partagé à tous les niveaux de l'entreprise, des dirigeants jusqu'aux conducteurs de travaux, chefs d'équipe, chefs de chantier et compagnons : dynamisme, ambition et humilité.

Aujourd'hui, nous voulons aller vers de nouveaux horizons dans l'industrie, l'eau, les mobilités, les énergies et le numérique. Notre ambition est de devenir un grand acteur et opérateur des infrastructures majeures, en intervenant tout au long de leur cycle de vie, depuis le financement, la conception et la construction jusqu'à la maintenance et l'exploitation. Ce grand dessin est à portée de main, alors grâce aux femmes et hommes unis par un projet commun, mobilisateur, audacieux.

Un projet pour des femmes et des hommes responsables, libres et heureux d'entreprendre ensemble !

CONSEIL STRATÉGIQUE

Composé de représentants des actionnaires financiers, de fondateurs, de dirigeants et membres indépendants aux expertises complémentaires, le Conseil stratégique définit la stratégie du Groupe pour soutenir sa croissance et garantir son indépendance en prenant en compte les attentes de ses parties prenantes pour répondre aux enjeux qui transforment le secteur du BTP.

Le Conseil stratégique est présidé par Joël Rousseau. Ses membres indépendants ont été choisis pour leurs compétences reconnues en matière d'administration de grandes entreprises publiques et privées et d'organisations professionnelles (Emmanuèle Perron), de RSE (principalement environnementale et climatique, Geneviève Férone Creuzet) et de finances (Jacques Potdevin).

Composition des membres du Conseil stratégique :

Joël ROUSSEAU
président du Conseil stratégique

Emmanuèle PERRON
vice-présidente

Gilbert ROUX
vice-président

Jean BERNADET • Eric BISMUTH • Gautier DEVIGNES • Geneviève FÉRONE CREUZET • Emeric FOSSORIER • Michel LAVÉDRINE • Jean-Sébastien LEONI • Antoine METZGER • Michel PAVOINE • Stéphane PEREZ • Jacques POTDEVIN • Henri TOPIOL • Orso VESPERINI

Le Conseil stratégique s'appuie sur 2 comités :

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

- **Élabore** les recommandations sur la politique de rémunérations des dirigeants (éléments de rémunération et/ou avantages) et des administrateurs.
- **Élabore** des recommandations sur les mesures de performance.

COMITÉ AUDIT & RISQUES

- **Assure** le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et extra-financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, de la réalisation des missions de l'Organisme Tiers Indépendants (OTI).
- **Veille** au respect des dispositions de la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite « Sapin II ».
- **Formalise** les référentiels de contrôle et les dispositifs de contrôle interne qui viennent compléter les dispositifs sur les données financières.